



Les
Quatre Vents®

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ESAT 2023

*Village Vacances
Les Quatre Vents*

Sommaire

- 3 Bienvenue à l'ESAT
- 4 Un ESAT c'est quoi ?
- 5 Les ateliers de production
- 12 Les services et les soutiens
- 13 L'admission
- 14 Les démarches administratives liées à votre embauche
- 15 Le projet personnalisé
- 16 Le dossier de l'utilisateur
- 17 Le droit d'expression
- 18 L'insertion socio-professionnelle
- 19 Des prestations liées au travail
- 20 Les offres complémentaires
- 21 Le répertoire
- 22 2024 : De nouveaux droits



Bienvenue à l'ESAT



L'ensemble du personnel et des travailleurs des «**Quatre Vents**» est heureux de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue !

Ce livret d'accueil a pour objet de vous présenter notre établissement ainsi que les activités proposées.

L'ESAT «Les Quatre Vents» est intégré dans le Village Vacances situé dans un environnement exceptionnel au bord de l'océan et au cœur du bois des Eloux sur la commune de l'Epine (Ile de Noirmoutier).

L'Association a été créée le 30 mars 1982 par les Caisses Centrales de la Mutualité Sociale Agricole afin de gérer un établissement destiné à l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap.

L'association gère :

- Le village vacances
- L'ESAT
- Le Centre d'Habitat avec 3 services :
Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie et SAVS

L'**ESAT** a obtenu depuis 2012 un agrément de 70 places.





Un ESAT c'est quoi ?

Un **E**tablissement et **S**ervice d'**A**ccompagnement par le **T**ravail :

C'est un établissement médico-social qui accueille des personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas travailler dans le milieu ordinaire

L'**ESAT** permet, à un moment donné de leur vie, d'acquérir des connaissances et de développer des compétences professionnelles pour exercer un métier par le développement de l'autonomie personnelle, l'intégration sociale et professionnelle, la mise en œuvre du projet personnalisé.

Une équipe pluriprofessionnelle répond aux besoins et attentes des ouvriers tant au niveau professionnel qu'au niveau médico-psycho-social.

Cette équipe est à votre écoute, elle est là pour vous accompagner dans votre projet.

Les ateliers de production

Spécificité des ateliers

Intégré au Village Vacances, l'**ESAT** propose des activités professionnelles valorisantes et diversifiées dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme. Toutes les prestations délivrées au Village Vacances le sont directement par les travailleurs de l'ESAT qui sont au contact quotidien des clients.

Les ateliers : une organisation en pôles

✓ Cuisine

Élaboration des repas pour la clientèle du restaurant, les résidents du foyer de vie et du foyer d'hébergement, la cantine scolaire de la commune de l'Épine et les travailleurs de l'**ESAT**

✓ Restaurant & Plonge

Préparation des salles, service en salles, plonge, pauses des séminaires, mariages, bar

✓ Entretien des espaces verts

Entretien du parc de 4 ha des **Quatre Vents** et interventions chez des clients extérieurs

✓ Maintenance des bâtiments

Entretien de la piscine, entretien et gestion du parc à vélos, entretien et maintenance des bâtiments

✓ Blanchisserie

Entretien du linge du village vacances et du linge des clients extérieurs

✓ Entretien des locaux

Ménage des espaces communs, des chambres, des gîtes, des salles et des bureaux



**L'ESAT fonctionne
toute l'année**



Cuisine

L'équipe de la cuisine de l'ESAT se compose de 3 encadrants à l'année ainsi que de 13 travailleurs en situation de handicap.

L'activité cuisine comprend : la confection des repas du petit-déjeuner au dîner pour les clients, les pique-niques des clients et des équipes travaillant en dehors du domaine, les repas du midi et du soir pour le foyer de vie, les repas des travailleurs sur place, les repas du midi de l'école de la commune de l'Épine. Ils peuvent réaliser jusqu'à 220 repas.



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail en horaire coupé

Restaurant & Plonge



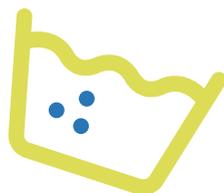
L'équipe du restaurant de l'ESAT se compose de 3 encadrants ainsi que de 14 travailleurs en situation de handicap.

L'activité du restaurant comprend : le restaurant, destiné au village vacances avec une capacité de 220 repas par jour en haute saison, le bar et la plonge.

L'équipe prépare les salles, le dressage des tables, l'entretien des salles de repas, le service à table, le service au bar, la préparation des espaces de pause des séminaires.



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail en horaire coupé



Blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose de 2 encadrants et de 15 travailleurs en situation de handicap.

L'atelier blanchisserie est intégré au pôle entretien et travaille en étroite collaboration avec l'atelier entretien des locaux. Ainsi, les travailleurs peuvent être amenés à intervenir ponctuellement sur l'activité entretien des locaux.

L'activité blanchisserie répond aux besoins du village vacances et gère environ 70 tonnes de linge du village par an (draps, linge de toilette, nappages, serviettes, tenue de travail des travailleurs). Par ailleurs, elle apporte un service à des clients extérieurs (plus de 80 clients) et gère plus de 20 tonnes de linge extérieur (linge de lit, nappages, serviettes).



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail de 8h à 16h

Entretien

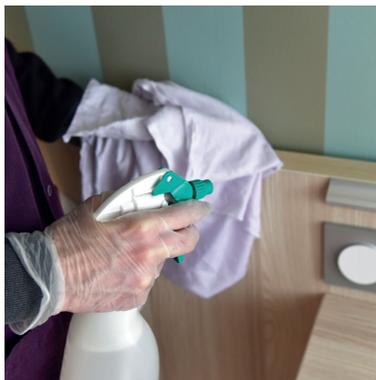
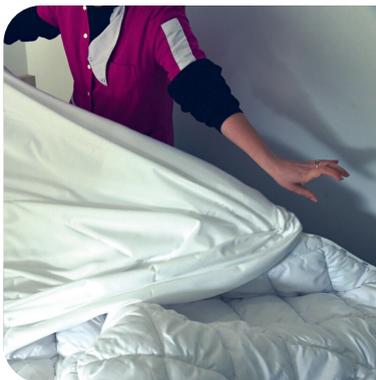


des locaux

L'équipe entretien des locaux se compose de 4 encadrants et de 9 à 10 travailleurs en situation de handicap

L'atelier entretien des locaux est intégré au pôle entretien et travaille en étroite collaboration avec l'atelier blanchisserie. Ainsi, les travailleurs peuvent être amenés à intervenir ponctuellement sur l'activité blanchisserie.

L'activité entretien des locaux répond exclusivement aux besoins du village vacances : entretien des espaces communs, entretien des chambres et des gîtes de groupe (240 couchages) entretien des salles de réunion et des bureaux de l'administration.



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail de 8h à 16h

Maintenance des bâtiments

L'équipe maintenance des bâtiments se compose de 2 encadrants, d'un responsable technique et de 6 travailleurs en situation de handicap.

L'atelier est intégré au pôle Entretien. Les travailleurs peuvent être amenés à intervenir ponctuellement sur l'activité espaces verts.

L'activité répond exclusivement aux besoins du village vacances : Entretien et gestion du parc de 300 vélos, entretien de la piscine, préparation des salles de séminaires ou de réunions, entretien, réparation et embellissement des bâtiments



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail de 8h à 16h

Entretien des espaces verts



L'équipe entretien des espaces verts se compose d'un encadrant et de 10 travailleurs handicapés.

L'atelier entretien des espaces verts est intégré au pôle Entretien. Ainsi, les travailleurs peuvent être amenés à intervenir ponctuellement sur l'activité maintenance des bâtiments.

L'activité répond aux besoins du village vacances : nettoyage, entretien, embellissement du domaine . Par ailleurs, l'équipe répond aux besoins de 50 clients extérieurs (particuliers, collectivités, domaines publics....). Ce sont des activités d'entretien et non de création.



- ✓ Travail le weekend par roulement
- ✓ Travail de 8h à 16h

Les services & les soutiens

Les services qui peuvent m'accompagner

✓ Le psychologue

Il permet de donner à la personne les moyens de mieux comprendre sa propre situation, de nommer les tensions ou angoisses en proposant des temps d'échange et d'écoute. Il fait le lien avec les équipes professionnelles afin d'amener des conseils dans l'accompagnement.

✓ Le service médical

Il est composé d'une infirmière et d'un médecin psychiatre. Il est chargé de mener des actions de prévention et de suivi de la santé et des soins. Il joue un rôle de conseil auprès des travailleurs handicapés.

✓ Le service insertion

Il est composé d'un chargé d'insertion qui accompagne les parcours professionnels de l'entrée jusqu'à la sortie de l'ESAT en tenant compte des projets et des désirs de chacun.

✓ Le service médico-social

Il est composé d'une secrétaire chargée d'instruire les dossiers MDPH, de gérer les dossiers, de centraliser les plannings et temps de présence, de constituer les dossiers d'aide sociale pour les foyers, d'orienter et de guider vers les partenaires

Il peut y avoir des interventions de partenaires extérieurs comme par exemple **l'orthophoniste...**



L'admission

Vous êtes reconnu travailleur
handicapé par la **MDPH**



Vous souhaitez effectuer des stages
pour découvrir l'**ESAT** et les métiers existants



Vos stages sont positifs, vous postulez pour travailler
à l'**ESAT** et remplissez un dossier d'admission
avec une lettre de motivation



Votre dossier est complet
(éléments administratifs, familiaux, médicaux)



Vous avez la notification de la **CDAPH**
«Orientation ESAT», votre demande est étudiée
en Commission d'Admission



Vous êtes admis à l'**ESAT**



Vous signez votre **CONTRAT** de **SOUTIEN**
et d'**ACCOMPAGNEMENT** par le **TRAVAIL**
dans le mois suivant votre admission

Les démarches liées à votre embauche



Vous êtes admis à l'ESAT



Si vous n'êtes pas affilié à la Mutualité Sociale Agricole, nous procéderons à la demande de changement de caisse



Si vous êtes accueilli au foyer d'hébergement, nous constituerons ensemble un dossier d'Aide Sociale pour l'hébergement



Si vous êtes dans votre propre logement et que vous souhaitez être accompagné par le SAVS, nous constituerons ensemble un dossier d'Aide Sociale pour le financement de l'accompagnement éducatif



Si vous êtes accueilli au foyer d'hébergement, nous constituerons ensemble un dossier d'Allocation Personnalisée au Logement auprès de la MSA. L'APL est versée à notre établissement et le montant est déduit du prix de journée



Nous informerons la MDPH de votre admission

Le projet personnalisé c'est quoi ?

Il définit les objectifs et les modalités de votre **parcours socio-professionnel**.

C'est la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui impose le projet personnalisé en définissant l'accompagnement professionnel, social et médico-social d'un usager.

Le projet personnalisé est rédigé sous forme de contrat et décrit ce qui se passe bien dans le travail, de ce qu'il serait important d'améliorer, des projets dans l'ESAT ou en dehors de l'ESAT.

En lien avec vos attentes et besoins, il sera actualisé une fois par an et élaboré en votre présence.

Votre participation, seule ou accompagnée, à l'élaboration de votre projet personnalisé est un **DROIT**.

Les engagements mutuels sont notés et signés chaque année sous la forme d'un avenant au contrat de soutien et d'accompagnement par le travail.



Le dossier de l'utilisateur, c'est quoi ?



A votre arrivée, un dossier est constitué.

Il se divise en cinq parties :

1

L'administratif

2

Les contrats et projets personnalisés

3

Le dossier MDPH

4

Les informations d'ordre psychologique sont dans le dossier du psychologue

5

Les informations d'ordre médical sont dans le dossier l'infirmière et du médecin



Le droit d'expression

Chaque personne accompagnée dans l'établissement a le droit de s'exprimer librement dans le respect de chacun. Pour permettre cette expression, il existe :

- ✓ des rencontres individuelles avec un ou des membres de l'équipe pluridisciplinaire
- ✓ des réunions d'atelier
- ✓ un conseil à la vie sociale
- ✓ un délégué des personnes
- ✓ une instance mixte

Le Conseil à la Vie sociale est une instance d'expression bénéficiant d'un cadre légal spécifique.

Il est composé : d'ouvriers dont un membre élu est le président, de professionnels de l'ESAT, des membres de familles, des élus du conseil d'Administration de l'association.

Les réunions se déroulent au moins trois fois par an en présence de la direction. Les élections se déroulent tous les 3 ans.



Le délégué des personnes est chargé de représenter les travailleurs auprès de la direction sur des situations d'ordre individuel. Il est élu pour 3 ans.

L'instance mixte permet aux travailleurs d'être acteurs de leurs conditions de travail (sécurité, hygiène, qualité de vie au travail...)



L'insertion socio- professionnelle



Le parcours professionnel

✓ Le psychologue

L'ESAT dispose d'activités diversifiées et de différents postes de travail permettant de répondre aux désirs de chaque travailleur. Au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, le projet personnalisé évolue et le travailleur construit son parcours professionnel que ce soit dans le village vacances ou dans une autre ESAT, ou dans une entreprise de son choix...

✓ La reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

L'ESAT adhère au dispositif « Différent et Compétent ». Cela permet de vous inscrire dans une démarche de reconnaissance de vos savoir-être et savoir-faire professionnels dans un métier défini.

✓ La formation

L'ESAT propose des formations collectives afin de développer des compétences professionnelles, maintenir des acquis ou renforcer l'autonomie. Selon votre projet, l'ESAT peut aussi accompagner vos demandes de formation individuelle à visée professionnelle.

✓ Les stages

L'ESAT vous accompagne vers différents types de stages tout le long de votre parcours :

- Stage en interne : découvrir un autre atelier, un nouveau métier
- Stage en entreprise en lien avec votre projet
- Stage dans un autre ESAT

Des droits au travail

Les congés annuels

Vous bénéficiez de 27 jours de congé annuel

Les repas

Sur votre temps de travail, les repas sont pris sur place dans un restaurant réservé au personnel appelé «Le Mervent». Le prix du repas est déduit de votre rémunération.

La mutuelle

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à la mutuelle négociée par l'établissement. Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat médico-social pour connaître son fonctionnement et son coût.

Les chèques vacances ANCV

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'épargne via des chèques vacances vous permettant de bénéficier d'un abondement sur la somme épargnée de la part de l'association les Quatre Vents.



Les tenues de travail

L'établissement vous fournira les tenues nécessaires selon votre atelier d'affectation : cela peut-être des polos, pantalons, chaussures, blouses, tee-shirts, vestes ...

Les pourboires

Au cours d'une année, les clients du Village Vacances offrent des pourboires qui sont mis en commun et redistribués une fois par an à chacun des travailleurs de l'ESAT selon son temps de travail et de présence.

Les offres complémentaires

Le centre d'Habitat «Vents des Iles»

Si vous en avez besoin, l'association propose des établissements et services qui complètent l'offre de l'ESAT. Tous nécessitent une orientation de la CDAPH.

Le foyer d'hébergement (FH)

Vous y disposez d'une chambre individuelle avec salle de bain. Vous partagez vos repas en salle commune et pouvez profiter des activités. Vous assurez l'entretien de votre chambre et confectionnez en groupe des repas certains jours de la semaine. Ce service est facturé en fonction de votre rémunération ESAT et votre versement AAH. Le foyer se situe sur la commune de l'EPINE à 1.5 kms de l'ESAT.

Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Vous habitez votre propre logement ou en co-location, dont vous payez les charges. Le SAVS vous aide dans la gestion de ce qui est difficile : papiers, courses, vie sociale, ménage ... ce service est gratuit pour vous.



Vous pouvez obtenir des informations auprès de Mr GAUTIER François, Adjoint de Direction

Nouveau !

À partir du 1^{er} janvier 2024

Les travailleurs d'ESAT bénéficient de nouveaux droits



Droit d'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation du travail.



Droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.



Droit de grève et aux procédures de règlement des conflits collectifs.



Droit de grève et aux procédures de règlement des conflits collectifs.



Droit d'adhérer à un syndicat et de s'en retirer.

Le répertoire



ESAT les Quatre Vents

8, rue des Eloux
85740 L'ÉPINE
02 51 35 88 00

Secrétariat social :

Mme BEAUSIRE
secretariat.social@quatrevents.com
02 51 35 88 37

Chargée d'insertion :

Mme LECLERC
insertion@quatrevents.com
07 64 18 18 00

Adjointe de direction ESAT :

Mme PAJOT
esat@quatrevents.com
06 07 78 10 45

Adjoint de Direction Centre d'Habitat :

Mr GAUTIER
centre-habitat@quatrevents.com
06 80 05 04 12

Directeur :

Mr GUITTON
direction@quatrevents.com

Association des familles Les Quatre Vents

A.F.D.A.H.

Association Familiale d'Aide
aux Adultes Handicapés

Présidente :

Mme LEROUX MIOTTO Florence
06 40 66 29 37

MDPH de Vendée

185, Boulevard du Maréchal Leclerc
85000 LA ROCHE SUR YON
Numéro Vert : 0 800 85 85 01
mdph@vendee.fr

MSA Loire-Atlantique Vendée

33 boulevard Réaumur
85933 LA ROCHE SUR YON Cedex 9
02 51 36 88 88
loire-atlantique-vendee.msa.fr

ARS Pays de la Loire

17, Boulevard Gaston Doumergue
CS 56233
44262 NANTES Cedex 2
ars-pdl-contact@ars.sante.fr
02 49 10 40 00

Médiation - Personnes qualifiées de la Vendée

Agence Régionale de Santé
des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de la Vendée
185 Boulevard du Marchal Leclerc
85023 LA ROCHE SUR YON
ars-dt85-contact@ars.sante.fr
06 80 05 04 12

Notes



personnelles



Les
Quatre Vents[®]

Nous contacter

02 51 35 88 37

secretariat.social@quatrevents.com



Ce livret a été réalisé grâce au travail de Lisa, John, Guillian, et Bryan que nous remercions sincèrement.